



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Juin 2013

Date de la convocation 19 juin 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à Fontès
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MENELLA André, M.CAUSSEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.SEGURA René, M.BAUDAILLER Jean-Louis, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.BARON Bernard, Mme GOMIS Sylvie, M.DIDELET Serge, Mme CAZALET Claude, M.GALTIER René, Mme MILAN André, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.SANMARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, M.MARULAZ Gilbert, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard, M.MERCET Pierre, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, M.GROS Gilles, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Géraud, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNÉ Thierry à M.SATGER Jean-Noël, M.JURQUET Henri à M.MENELLA André M.RELVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.CERET Hugues à Mme BARRE Berthe, M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno, M.VIALA Daniel à M.COSTE Bernard, M.OLLIER Pierre à M.LUGAGNE Jérôme, M.LIEB François à M.BARDEAU Francis, M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian, Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean.</p>

Objet : ZAC de la Salamane, 2ème tranche de travaux – Avenant au lot n°2 (réseau télécommunication, gaz et éclairage public) passé avec le groupement d'entreprises SOBECA / SLA

Monsieur GAIRAUD informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre de la réalisation des travaux du lot n°2, il convient d'apporter les modifications suivantes au marché :

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20130627-2013-06-26-06-DE
Date de télétransmission : 02/07/2013
Date de réception préfecture : 02/07/2013

1. La réalisation d'une tranchée pour le raccordement Télécom et pose de TPC 160 ;
2. La fourniture et pose d'une chambre Télécom type K1C ;
3. La réalisation de raccordements supplémentaires compte tenu des avant-projets de vente conclus par la Collectivité ;
4. La réalisation d'éléments de sécurité sur chaque candélabre contre le vandalisme.

Le montant de ces travaux en plus value devant faire l'objet d'un avenant, s'élève à la somme de 17 749,50 euros H.T ce qui porte le montant du marché à la somme de 362 228,50 euros H.T, soit une augmentation de 5,15 %.

Il ajoute qu'après avoir reçu un avis favorable de la Commission d'appel d'offres réunie le 5 juin 2013, il convient en conséquence d'autoriser le président de la Communauté de Communes du Clermontais à signer l'avenant n°1 tel que présenté.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'avenant au lot n°2 (réseau télécommunication, gaz et éclairage public) passé avec le groupement d'entreprises SOBECA / SLA, tel que présenté.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.